

**Intervention de Maurice BOUE - Bouaye
Groupe communiste**

Point 14 – Gestion de la Maison Départementale des Adolescents -
Reconduction et modifications de la convention constitutive du
Groupement d'intérêt public

Monsieur le Président, cher collègue,

La maison des adolescents créée en 2006 à Nantes, a pour but de répondre de manière spécifique à leurs besoins en matière de santé que ce soient physiquement, socialement ou mentalement. Elle intervient donc sur des champs multiples pour des problèmes d'ordre personnel, familial, scolaire, social, médical ou judiciaire. Les réponses à ces problèmes existent généralement, mais ne sont pas traitées de manière transversale. En effet, de multiples acteurs existent avec des champs de compétences restreints et leurs accès ne sont pas toujours évidents pour les jeunes ou leurs proches.

Cette maison veut être un lieu ouvert à tous dans l'objectif d'offrir des services de prévention, de protection et d'accompagnement pour les jeunes qui le souhaitent et ne trouvent pas de réponse adaptée ailleurs.

On le sait beaucoup de choses se jouent au moment de l'adolescence : c'est le moment aussi où les inégalités s'accroissent, elles sont très souvent liées aux inégalités sociales et culturelles des familles. Et l'école n'arrive plus à créer des conditions pour que chacun parte avec les mêmes chances dans la vie. L'éducation actuelle a même tendance aujourd'hui à créer un système à deux vitesses où les plus aisés et entourés sans doute évidemment mieux, font de services publics à la hauteur.

Cela est en partie lié aux difficultés rencontrées par notre système scolaire, qu'il s'agisse des suppressions d'effectifs enseignants dans le cadre de la RGPP ou à l'environnement dans lequel évoluent les enfants.

Le groupe communiste soutient ces politiques qui permettent à la jeunesse de construire des projets d'avenir dans une société qui la considère comme une charge et non comme l'avenir.

Nous soutenons donc aussi le projet de loi cadre déposé à l'assemblée le 7 décembre dernier par le groupe communiste qu'il a élaboré avec des organisations de jeunes.

Celle-ci vise à apporter un vrai statut à la jeunesse de notre pays et lui apporter de nouveaux droits. Notamment en matière de santé et de prévention avec :

- Mise en place d'un « régime jeunesse » de l'assurance maladie
- Remboursement à 100% de tous les modes de contraception sous ordonnance
- Mise en place de structures, de personnels et de moyens pour les centres IVG
- Une vraie éducation sexuelle dans les collèges et les lycées...

Pour armer les jeunes face à l'avenir, il faut les intégrer à la société et leur permettre une réelle autonomie, renforcer les services publics qui permettent d'assurer l'égalité et renforcer leurs droits.

Je vous remercie de votre attention.